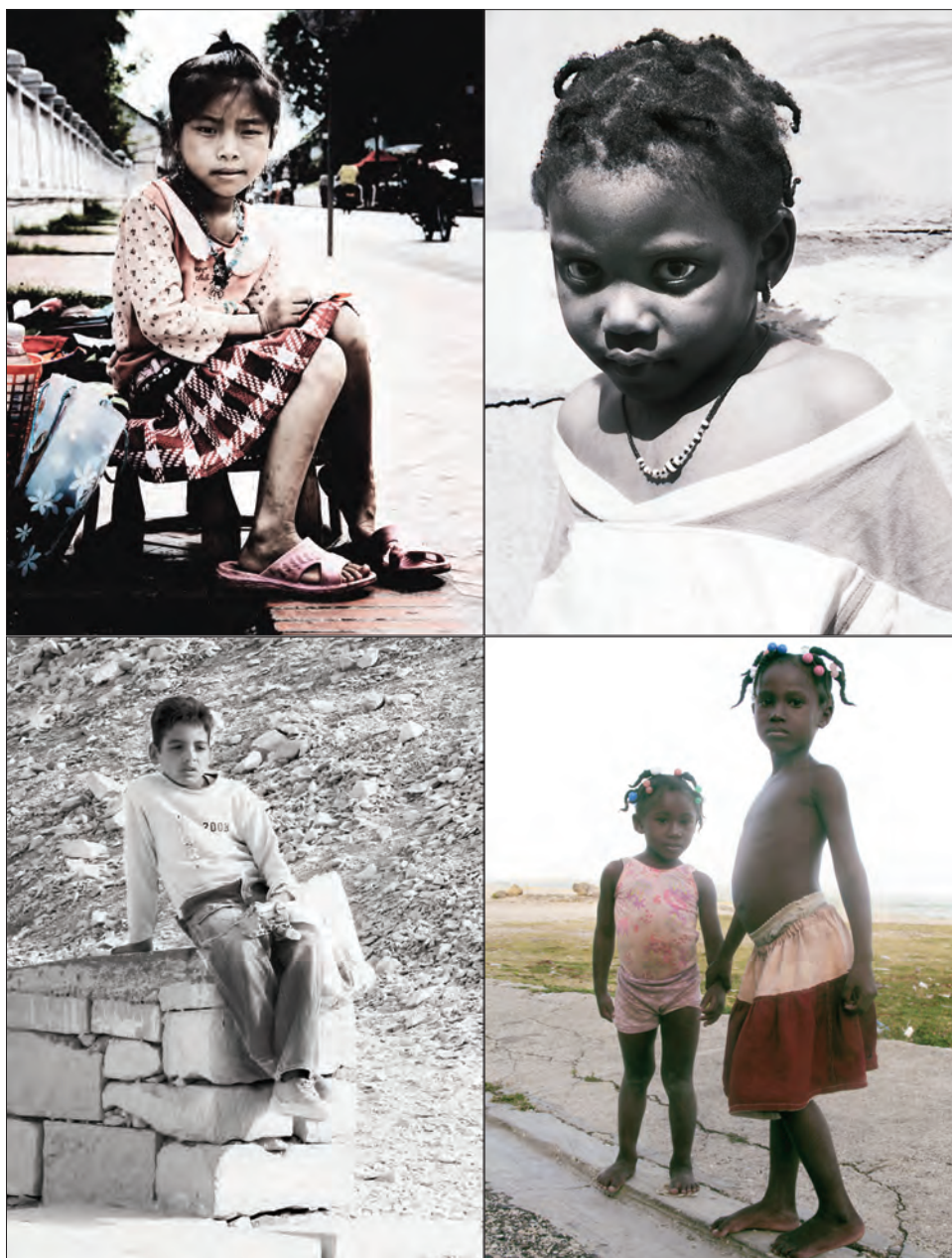


Un temps pour Les Enfants des Rues



Nadege Gaillard
15, rue Poulet 75018 PARIS
06 89 88 42 35

www.focusmundi.com
www.nadegegaillard.com

Projet culturel et solidaire
de mission au Pérou
du 21 novembre 2010 au 21 février 2011

Partir à Lima, Pérou, et rencontrer les enfants des rues. Chaque enfant est un exclu qu'il faut approcher en douceur. Voir et faire voir la misère quotidienne de ces enfants qui vivent dans l'ombre et la différence. Permettre l'évasion par la photographie à ces enfants abandonnés.

Les faire passer de l'autre côté de l'objectif.

SOMMAIRE

↳ Points essentiels du projet	→ page 4
↳ Introduction	→ page 5
↳ Parcours personnel	→ page 5
↳ Pourquoi la photographie ?	→ page 6
↳ Perspectives de l'Association Focus Mundi	→ page 7
↳ Analyse du contexte local	→ page 8
↳ Objectifs opérationnels	
↳ Objectif 1 : les ateliers	→ page 9
↳ Objectif 2 : l'exposition à Lima	→ page 10
↳ Objectif 3 : le reportage	→ page 10
↳ Budget prévisionnel	→ page 11
↳ Communication	→ page 12
↳ Partenaires moraux	→ page 12
↳ Conclusion	→ page 13

Points essentiels du projet:

Partir pour une durée de trois mois au Pérou.

Monter des ateliers de photographie pour les enfants des rue de Lima.

Travailler en collaboration avec l'association *Enfants du Rio*.

Monter une exposition à Lima avec les oeuvres des enfants.

Former un éducateur de rue afin que les ateliers se perpétuent après mon départ.

Effectuer un reportage sur leurs conditions de vie et sur le déroulement des ateliers.

Créer un blog afin de diffuser en image et en texte l'avancée du projet et le travail des enfants.



Dans les pays en voie de développement, ce sont les enfants qui non seulement dorment, mais vivent dans la rue. Pourtant, il semble que personne ne les voie. Ils ne sont pas considérés comme des êtres humains mais plutôt comme des objets encombrants que l'on enjambe, lorsqu'ils s'endorment de fatigue au petit matin. Ceux qui vivent ainsi sont des exclus de l'enfance.

C'est au cours de mes voyages en Haïti, en République Dominicaine et au Laos qu'est apparue l'idée d'un **projet photographique à caractère social**, parfum d'évasion, instants ludiques et moments d'échange avec les oubliés de l'enfance.

Dans le cadre de ce projet et en partenariat avec l'Association *Enfants du Rio*, **je mettrai en place un atelier de pratique photographique pour les enfants des rues.**

Instants photographiques qui seront **suivis d'une exposition à Lima**, et révéleront les œuvres de ces enfants.

Parcours personnel

Titulaire d'un Baccalauréat littéraire, j'ai été formée à la photographie pendant trois années, et exerce, depuis l'âge de vingt ans, le métier de photographe. Actuellement photographe de mode masculine domiciliée à Paris, **je souhaite partir**, pour une période de trois mois, **du mois de novembre 2010 au mois de février 2011, au Pérou, à Lima.**

Immergée à différentes occasions dans la misère quotidienne des enfants des rues, consciente du décalage Nord-Sud et de l'abandon volontaire de ces populations, je suis convaincue de l'importance d'une contribution personnelle et engagée, auprès de ces enfants et adolescents, qui sont à une période de leur vie primordiale.

Un voyage au Laos en avril 2008 a donné naissance à une exposition photographique, "Le Laos oublié", dont le sujet central était les enfants. Cette exposition s'est tenue au Terrass-Hôtel et au Centre Culturel de la Grange-aux-Belles, à Paris, en 2009. J'avais choisi ce pays pour les raisons suivantes; pauvre, peu touristique, doté d'une faible densité de population et peu connu de l'Occident. Ce voyage a renforcé ma sensibilité auprès des populations les plus démunies.

Mon choix s'oriente dans un premier temps vers les enfants des rues, victimes de l'exclusion, et pour lesquelles je souhaite apporter soutien et reconnaissance. Mon objectif premier est de partir en Amérique du Sud. Je choisis le Pérou pour sa diversité culturelle et ethnique, et parce qu'il me semble être un pays "oublié" par rapport aux autres grandes étendues d'Amérique latine. En outre, mon niveau confirmé en espagnol me permettra d'échanger plus aisément avec les équipes de travail et la population locale de Lima.

Cependant, j'ai bien conscience de la condition de vie extrêmement difficile et compliquée de ces enfants, si bien qu'il me faudra nécessairement participer à échelle humaine à l'amélioration de leur quotidien, bien avant la mise en œuvre de mon projet photographique. Il me faudra **prendre le temps de connaître et de reconnaître l'enfant, en participant à des visites de rues**, instaurer une confiance mutuelle, et être, avant tout, à l'écoute de ses premiers besoins.

Le déni du droit à l'identité et les carences affectives et sociales des plus démunis m'ont poussé à mettre en place ce projet, afin de permettre à ces enfants, pour un temps du moins, d'échapper à leur condition, mais aussi de leur donner des moyens matériels, et de leur faire prendre conscience de leurs capacités.

Le travail avec des jeunes, entraîne naturellement **un travail pédagogique**, en tant qu'artiste, je dois être une passeuse qui permet une autre lecture des images et du monde qui nous entoure, non pas en dirigeant, ou **en orientant**, mais en tentant d'ouvrir **le regard d'autrui**. Ils auront la possibilité de donner à voir, à regarder et pourront diffuser leur propre expression, celle d'enfants omis ou abandonnés, pourtant acteur futur de notre société.

Sensible à l'action menée par l'association *Enfants du Rio* (voir Partenaires moraux) basée à Lima et à Paris, dont la démarche est l'accompagnement quotidien de l'enfant, j'ai choisi de m'engager en collaboration avec celle-ci, afin de **pérenniser mon action**.

En effet, une partie importante du projet sera de **former un éducateur de rue** à la concrétisation de ces ateliers, celui-ci m'accompagnera tout au long de l'action, et pourra, ainsi, **poursuivre le travail photographique avec les enfants**, après mon départ. Il pourra continuer, développer, améliorer et construire d'autres ateliers.

C'est pourquoi **le matériel utilisé restera sur place**, dans le local où les ateliers se dérouleront, **à la casa Taller** (maison des ateliers).

Forte d'une expérience personnelle et professionnelle, je saurai conjuguer les qualités d'écoute, d'attention et d'ouverture d'esprit nécessaires à un travail collaboratif. J'ai besoin pour pouvoir réaliser ce projet de rassembler la somme de 10195€.

Très motivée par ce voyage, je suis déterminée à mener ce projet à son terme, en adéquation avec la mission des *Enfants du Rio* qui se veut être un pont entre la rue et les institutions.

Pourquoi la photographie?

Il me semble tout d'abord que **le côté ludique** de cette activité présente un intérêt non négligeable **pour des enfants qui n'ont pas ou si peu de distractions**.

Il s'agit également de les aider à développer une acuité visuelle au travers de l'appareil, de travailler la concentration, l'attention, le regard, et d'appréhender un nouveau moyen de communication.

"L'art de la photographie nécessite la contemplation autant que l'action."

Steve McCurry

La problématique du choix de l'image révèle la découverte d'une sensibilité artistique particulière à chacun, et sous-entend **la découverte de sa propre expression**.

L'enfant évoluera dans son propre milieu, afin qu'il puisse se mouvoir dans un espace qui lui est familier muni de son appareil photo. Ainsi, le positionnement du corps dans l'espace, inhérent à la pratique de la photographie lui semblera plus aisé (utiliser un escalier pour voir d'en haut, s'accroupir, etc...).

La confrontation du **travail accompli au sein du groupe** permet l'échange d'appréciations, et, par ce fait, la possibilité pour l'enfant de développer un jugement de valeur face à ses propres créations et aux productions de ses pairs.

Photographier et se faire photographier impliquent également une prise de conscience des autres individus, et de sa propre personnalité, et vient révéler une image spéculaire souvent ignorée.

Construire une identité par ses choix, son interprétation et ses observations peut constituer une base essentielle pour la reconnaissance de soi et **le recul de l'exclusion**.

Perspective de l'association Focus Mundi

Pour que ce projet ne s'arrête pas simplement au travail avec les enfants de Lima, j'ai décidé de créer **ma propre association**, ce qui me permettra de pérenniser mon action par la suite, d'avoir une infrastructure afin de créer un réseau relationnel, et d'avoir une structure juridique (ouverture d'un compte bancaire, par exemple, pour les aides financières).

En effet, le présent projet permettra à l'Association Focus Mundi de se mesurer sans ménagement à un **contexte sociopolitique et géographique difficile**, mais dont l'enrichissement ne pourra qu'être bénéfique.

Indéniablement, au travers des rencontres avec les artistes, populations et institutions locales, l'association en retirera un savoir-faire et une connaissance en matière de création de projets artistiques et culturels et solidaires, et ce en vue de les faire partager lors de ses expériences futures (voir annexe 6).

Outre le caractère instructif que recouvre ce projet pour l'association, elle aura acquis, du point de vue organisationnel et relationnel, un fort potentiel créatif/inventif qui lui permettra d'envisager sous un autre jour des projets pour lesquels elle coopérera avec différents acteurs (créateurs divers, institutions locales, nationales, internationales).

L'association Focus Mundi se destine aussi, à développer un réseau d'artistes internationaux, initiant et formant (toujours dans la volonté d'être "passeur") à la pratique de la photographie. Ce corps relationnel pourra élaborer de nouveaux projets solidaires et artistiques dans des contextes sociaux, économiques, et politiques différents.

Analyse du contexte local

On peut qualifier le Pérou de terre de contraste, pays où se côtoient riches et pauvres, Indiens et Blancs, jeunes et vieux.

Lima en est une illustration évidente: capitale du Pérou, cette métropole affiche une industrie florissante à proximité des bidonvilles où la misère se concentre, où les enfants mendient parmi les citoyens.

Les problèmes économiques sont encore plus significatifs; il existe une disparité considérable entre les riches, peu nombreux, et la masse de ceux qui luttent pour survivre. Plus de la moitié de la population vit en deçà du seuil de pauvreté (annexe 2, le Pérou en quelques chiffres).

À Lima, comme dans beaucoup de grandes villes du monde, **des centaines d'enfants vivent totalement livrés à eux-mêmes**. Ils ont fui leur foyer, (violence, pauvreté, familles recomposées) pour trouver refuge dans la rue, loin de chez eux. Regroupés dans différentes zones de Lima, parfois dans les égouts et dans des conditions d'hygiène catastrophiques, ils sont connus sous le vocable peu flatteur de "Piranhitas". Ils vivent de petits larcins qui leur permettent de se nourrir, mais surtout de se procurer de la drogue, et tentent ainsi de s'échapper et d'oublier leur détresse. Ils se cachent de la police qui effectue régulièrement des rafles (les " batidas ") et les chasse du centre-ville.

Rien n'est plus fragile que la vie de ces enfants, rejetés par la société, blessés dans leur estime d'eux-mêmes, affaiblis par les maladies et la dépendance à la drogue. Il existe plusieurs associations péruviennes qui ont des foyers d'accueil dans lesquels les enfants de moins de 16 ans (parfois 18 ans) peuvent être entièrement pris en charge. Ce sont des centres gérés par l'État ou par des institutions privées. Les enfants ont, en général, connaissance de leur existence.

Mais la transition entre la rue et ces foyers est extrêmement complexe. Il est très difficile pour un enfant de quitter un mode de vie extrême en renonçant à sa " liberté ", à la drogue et aux amitiés de la rue, pour s'adapter à une structure collective et nécessairement contraignante. Par conséquent, il est très fréquent que l'enfant retourne dans la rue après un séjour en foyer.



Objectifs opérationnels

Mon intention est un projet photographique à visée sociale, il se déroule en trois étapes distinctes et évolutives: **les ateliers, l'exposition, le reportage**.

- Objectif 1 : les ateliers

Le premier temps consiste en **la formation d'ateliers** dans lesquels les enfants feront l'apprentissage des principes de base de la photographie (cadrage, lumière) **au moyen d'appareils photographiques numériques simplifiés et adaptés aux enfants.**

Pour que ces ateliers s'inscrivent dans la continuité, il est indispensable de pouvoir utiliser **un ordinateur et une imprimante**, aux fonctions sommaires, **afin que les créations des enfants puissent apparaître sur un support matériel mobile.**

Le matériel restera bien évidemment à disposition dans les locaux de l'association, après mon départ, afin que l'éducateur puissent continuer l'activité.

" L'atelier contribue à l'événement sociologique qu'est la prise de conscience par la parole visuelle (j'ai fait une photo comme ça / ça m'a poussé à...) d'un acte artistique. Chaque image déclenche une mémoire et débouche sur un souvenir. "

Malik Nejmi

- Plannification :

Je serai accompagnée lors des ateliers d'un éducateur de rue (salarié d'Enfants du Rio), qui connaît davantage les enfants, les sensibilisera en amont, m'aidera à former les groupes, et que je pourrai aussi former, afin que les ateliers se pérennisent (les appareils photo, l'ordinateur et l'imprimante resteront sur place après mon départ).

Les ateliers s'effectuent en plusieurs étapes, échelonnées dans le temps : découverte de l'image, l'image par le jeu, techniques et expression par l'image ; ils consistent, d'abord, dans la réalisation de photographies prises par les enfants puis dans le processus créatif qui mène jusqu'à la mise en œuvre de l'exposition et de tout ce qui l'accompagne de près comme de loin.

Les ateliers d'une durée de deux heures accueilleront 10 enfants, âgés de 14 à 16 ans. Ils seront ponctués par des rencontres **deux fois par semaine** qui s'effectueront dans les locaux associatifs, la maison de jour, Casa Taller. La présentation du planning (annexe 3), déroulement concret de ces ateliers, paraît très ségmentée.

Bien évidemment, l'organisation variera en fonction de divers paramètres : temps imparti, disponibilité des enfants...

Après un **visionnage et un choix des images avec les enfants, leur travaux seront traités et imprimés** par l'éducateur et moi même. Nous mettrons en place un panneau (1m50x2M) placé en évidence à la Casa Taller, et sélectionneront chaque semaine une ou deux photos, que l'enfant souhaitera afficher.

Cela permettra de faire vivre autrement la Casa, mais sera aussi un élément central de **valorisation de leur travail.**

Ils pourront élire la photo de la semaine, celle ci sera accrochée en plus grand format au milieu du tableau, concours qui, s'il ne crée pas de jalousie entre eux, sera une façon de les encourager à s'investir d'autant plus dans cette activité.

Rappelons simplement que la finalité intrinsèque des ateliers est la conception et la mise en œuvre d'une exposition à Lima. Cet ensemble d'activités s'insère dans un processus long et continu avec les enfants, toutes les créations à la fois personnelles et collectives, constitueront les fondements matériels de l'exposition.

- Objectif 2 : l'exposition

Le deuxième temps consiste en une **sélection des images** produites par les enfants et **afin d'organiser avec ces derniers une exposition de leurs travaux** sur place, à la maison d'accueil de jour appelée Casa Taller (Maison des Ateliers) qui offre aux mineurs un lieu d'apprentissage, de paix et de jeux à l'écart des tentations de la rue et du regard des passants.

Cette deuxième phase de travail sera l'aboutissement du projet à Lima et permettra aux enfants d'exposer leurs créations, afin de témoigner d'un regard sur leur quotidien.

Nous pourrons ainsi choisir ensemble une ou plusieurs images, faire l'accrochage, ils pourront donner un avis sur les agencements possibles, mettre en valeur leurs œuvres selon les volumes, la surface et les dimensions de l'espace. **Ils seront seuls scénographes de leur travail.**

Cette exposition pourra être aussi l'occasion d'organiser un goûter tout en présentant leur création. L'enfant prendra ainsi une part active à une réalisation collective et aura le sentiment de mener son travail à terme.

- Objectif 3 : le reportage

Le troisième temps me concerne de façon plus personnelle et plus professionnelle. **Un reportage photographique** mettra en lumière cette expérience réciproque: les différentes étapes du projet et son déroulement, les actions menées au quotidien par l'Association *Enfants du Rio* et **le témoignage des conditions de vie des enfants.**

Je tiens à faire de ce projet **une œuvre photographique forte, artistique et engagée**, tant sur son contenu émotionnel, que sur le plan visuel et esthétique.

Les visites de rues s'effectuant uniquement en soirée, et les rues étant peu éclairées, la nécessité de l'acquisition d'un appareil photographique parfaitement adapté en prises de vue de nuit est indispensable. Il n'existe malheureusement qu'un seul appareil sur le marché permettant cette haute technicité photographique en nocturne (25 000 iso), il s'agit du CANON EOS 5D Mark II et objectif 50mm et 100mm. De plus, il associe photo et vidéo Full HD, ce qui me permettra de faire de petits films courts, sur les visites de rues et la vie quotidienne des enfants.

J'ai acquis dernièrement le corps principal de l'appareil (le boîtier), et envisage, d'ici mon départ, d'acquérir les deux objectifs, qui me permettront d'effectuer un reportage riche et composé.

Ce reportage s'inscrit dans un processus de sensibilisation, de communication, d'échanges et d'informations pour tous les instigateurs, partenaires et participants au projet.

La trace ainsi conservée de ce qui se joue dans les rues de Lima sera la toile de fond de **mon exposition à Paris en 2011** à laquelle vous êtes évidemment conviés.

BUDGET PRÉVISIONNEL DÉTAILLÉ DU PROJET (de novembre 2010 à février 2011)

Dépenses		Recettes	
	s	ec	a
Frais d'investissement			
10 appareils photo numériques Canon P.Shot A480	X	790 €	X 1 106€
1 ordinateur portable de seconde main	X	200 €	
1 imprimante photo jet d'encre Epson Stylus P50	X	119 €	
4 packs 6 cartouches d'encre Epson T0807	X	200 €	
15 packs papier photo glacé Epson 13x18mm	X	165 €	X 909€
10 packs papier photo Epson A4 exposition à Lima	X	190 €	X 840€
6 lampes torches Fenix E20	X	177 €	X 750€
1 pack 50 CD-R Memorex	X	35 €	X 700€
3 chargeurs SuperMax + 4 piles AAA	X	60 €	X 590€
Petits matériels et accessoires pour les ateliers	X	100 €	
1 objectif Canon 50 mm		450 €	
Frais de fonctionnement			
Transport Paris-Lima A/R		800 €	X 3 000€
Hébergement		450 €	
Nourriture	X	900 €	
Déplacement Bus à Lima	X	200 €	
Assurances Canon 5D MARK II	X	132 €	
Frais valorisés			
Appareil Canon 5D MARK II		2 000 €	X 750€
Reportage photo (numérique) pour Enfants du Rio	X	1 500€	X 750€
Mise à disposition locaux: La Casa Taller	X	600€	X 600€
Matériel utilisé pour les ateliers	X	200€	X 200€
TOTAL		9 268 €	10 195€
Provision pour dépenses imprévues (10%)		927 €	
GRAND TOTAL		10 195€	10 195€

s=sollicité / ec= en cours / a= acquis

14 octobre 2010

Communication

Pendant toute la durée du projet, j'envisage de **diffuser en temps réel** au travers d'**un blog conçu par Focus Mundi**, les photographies des enfants ainsi que le reportage réalisé par moi même sur les ateliers et sur leur vie dans la rue.

Au travers de cette diffusion l'idée est de permettre aux partenaires, d'abord, et à chacun dans le monde entier, ensuite, de **suivre l'avancée de ce projet**. L'essentiel est de faire entendre l'écho de la créativité de ces enfants à qui la "parole" publique n'est pas offerte. Ma volonté est encore une fois de leur donner l'occasion de s'exprimer: c'est un autre mode d'exposition plus universel, plus générique qui permettra de sensibiliser un large public. Par ce média, nous pourrons aussi profiter des **interactions immédiates avec le public**, qui aura la possibilité de poster des commentaires sur les travaux des enfants, et aux enfants de répondre.

Par ailleurs, je monterai à Paris **une exposition de mes travaux et de ceux des enfants afin de révéler de manière plus tangible le travail effectué à Lima**. Cette exposition sera bien sûr itinérante, elle pourra s'inscrire en place forte d'une rétrospective, et témoignage sur **l'aboutissement du projet**.

Apparition du logo des partenaires sur le blog et sur tout support de communication des expositions (cartons d'invitation, dépliants, affiches).

L'évaluation dynamique de mon action se base principalement sur le blog, et profitera des indicateurs inhérents à sa publication (commentaires, réactions, baromètre de fréquentation). Cet outil me permettra de réaliser un bilan informant les différentes structures et partenaires liés au projet. Cette évaluation dynamique aura lieu dans le cadre de la création avec les enfants ainsi que lors de l'expositions à Lima ou je pourrai solliciter observations et réactions des péruviens.

Cette évaluation à mener tant pendant les différentes phases qu'a posteriori doit me permettre de mesurer sa conformité au projet initial sur papier n'excluant pas un recadrage éventuel en cours de réalisation, ainsi que son adéquation et son impact.

Partenaire, *Enfants du Rio*

Dans ce contexte, ***Enfants du Rio* se veut être un pont entre la rue et les institutions**. Par une présence fidèle et patiente auprès des enfants, ils les soutiennent dans leur chemin de réinsertion.

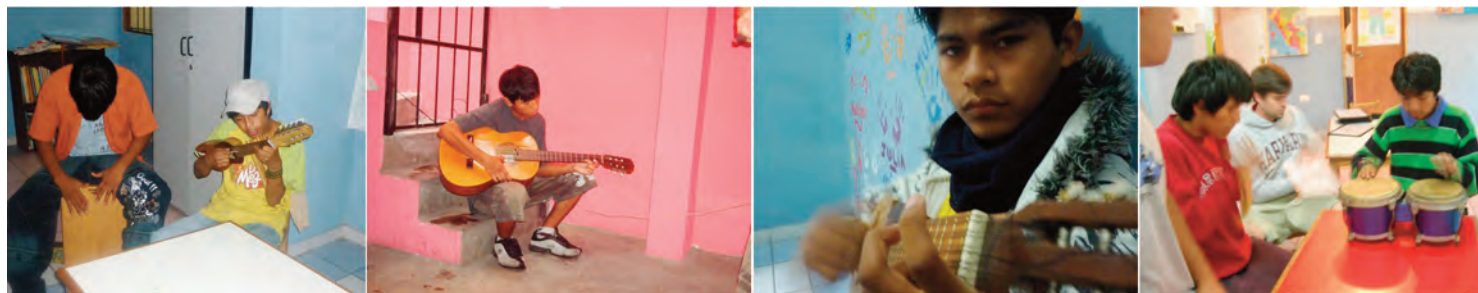
Initiée par un Français en 1999, et en concertation avec les institutions locales, **l'association compte six salariés** à Lima et une vingtaine de bénévoles à Paris.

L'action principale des *Enfants du Rio* consiste en les visites de rues, moyen de rencontrer l'enfant de façon quotidienne et d'être à l'écoute là ou ils se sentent " chez eux ". C'est ici que s'installe le dialogue, ou, si l'enfant ne souhaite pas parler, l'équipe crée le contact à travers des jeux ou des lectures, et enfin, apporte les premiers soins médicaux.

Par ailleurs, les équipes de volontaires vont leur rendre visite dans les foyers d'accueil, à l'hôpital, en prison ou dans leur famille, afin de leur témoigner un soutien constant partout où ils se trouvent.

L'association a aussi ouvert une maison d'accueil de jour, la Casa Taller, permettant ainsi aux enfants de prendre une douche, de laver leurs vêtements ou de suivre des ateliers de santé (intervention d'un médecin qui les sensibilise à l'hygiène, prévention des MST, etc...) de sport, de cuisine ou de musique. Cette maison est pour l'instant, ouverte trois après midi par semaine, mais se destine à ouvrir tout les jours avant la fin de l'été 2010. C'est un espace public de réconciliation sociale.

www.enfantsdurio.org



Je souhaiterais que ce projet soit porteur d'insertion, révélateur de capacités, et qu'il laisse entrevoir à ces enfants d'autres perspectives humaines, en les amenant à se projeter de manière nouvelle.

Pensant que les arts ont un rôle à jouer dans le développement de chaque individu en connaissance de son histoire personnelle, culturelle et de sa sensibilité, je me défend d'instrumentaliser la création artistique. **J'agis pour que les enfants des rues ne quittent pas l'espace social** et politique, pour que ces enfants ne soient pas seulement dépendants de l'aide humanitaire.

La rencontre et le dialogue avec ces enfants dans leur environnement vient en amont de mon projet car ils sont le principal moteur et raison de mon engagement sur cette action. Le concept de ce projet, dans son ensemble, pourra être adaptable à d'autres pays du Sud, à d'autres populations, de génération et de culture différentes.

Partir pour l'histoire, leur histoire, revenir et raconter ce que j'ai vu.

Je vous remercie à l'avance du regard que vous voudrez bien porter sur mon projet, et dans l'attente d'une collaboration future, je l'espère, recevez, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Nadège Gaillard

ANNEXES

- 1- Calendrier de réalisation
- 2- Juridique: convention entre *Enfants du Rio* et la photographe
- 3- Le Pérou en quelques chiffres, la Casa Taller
- 4- Déroulement des ateliers
- 5- Matériel utilisé
- 6- Curriculum Vitae
- 7- Statuts Focus Mundi

Annexe 1

Calendrier de réalisation:

- avril 2010 :

Partenariat avec l'association *Fête le mur* : cette association a conçu un projet "œil pour œil ", similaire à celui ci, à la Courneuve, proposé au départ par la Fondation Jean-Luc Lagardère, un de leurs principaux partenaires. Il vise à toucher des jeunes âgés de 10 à 18 ans.

- mai 2010 :

Création du blog Focus Mundi. Création du logo et de toutes formes de communication visant à faire connaître l'association et à récolter de fonds.

- juin 2010 :

Dépôt de dossier de demande de subvention au Crédit Mutuel, banque de l'association Focus Mundi.

- septembre 2010 :

Point sur le matériel acquis et qu'il reste à acquérir.

- octobre 2010 :

Préparation au départ.

- du 21 novembre 2010 au 21 février 2011 :

Départ à Lima pour la réalisation du projet.

- mars / avril 2011 :

Bilan sur les réussites et déconvenues du projet.

Annexe 2

Juridique:

Une convention liera Enfants du Rio et Focus Mundi, durant et après la période de création, afin que les deux parties soit en accord, par écrit, sur les droits d'auteur.

CONTRAT DE CESSION DE DROIT D'AUTEUR

Entre les soussignés,

Melle Nadège Gaillard, née le 16/06/1979, à Alès (30), de nationalité française, domiciliée au 15 rue Poulet, 75018 Paris,
d'une part, et

L'association Enfants du Rio, dont le siège social est situé 6 rue Amélie, 75007 Paris, représentée par le président Gérard Maure
d'autre part.

1. Objet

Le présent contrat a pour objet de déterminer, conformément au Code de la Propriété Intellectuelle, les conditions de la cession par la photographe à l'association, des droits d'exploitation de la photographie choisie par elle pour s'inscrire dans le cadre de la communication interne et externe des Enfants du Rio.

2. Cession de droits

La photographie doit être considérée comme une oeuvre au sens de l'article L 112 - 1 du Code de la Propriété Intellectuelle. La cession a lieu pour 5 ans et pour tous pays.

La photographie est destinée à être publiée par l'association, à des fins de communication, d'information, de promotion, par voie d'affichage, sur des plaquettes, des dépliants, des dossiers de presse, des bâches, ainsi que sur les supports électroniques tels que CD-Rom et site Internet.

Ces droits concernent:

- Le droit de reproduction de la photographie, total ou partiel, par voie de presse, dépliants, affichage, plaquettes, ainsi que le droit de reproduction pour le site internet.
- Le droit de représentation publique (représentation ou projection).

L'auteur conserve par ailleurs le copyright entier sur photos en dehors de leur utilisation par l'association. Toute autre exploitation ou adaptation sera faite avec le consentement au préalable du photographe.

L'association est libre d'exploiter ou de ne pas exploiter la photographie. Toutefois, cette cession exclut toute exploitation de la photographie à des fins commerciales. L'association s'engage à respecter le droit moral de la photographe. Pour chaque photographie, le nom de la photographe apparaîtra en toutes lettres.

3. Rémunération

Compte tenu du budget de promotion et de communication engagée dans le cadre de l'association, aucune rémunération numéraire ne peut être allouée à la photographe.

4. Durée

Le présent contrat entre en vigueur à compter du jour de sa signature par les représentants des parties contractantes, il vaut pour la période de cession telle qu'elle est définie à l'article 2 ci-dessus. Pour toute nouvelle opération, un nouveau contrat de partenariat sera signé.

5. Loi applicable – Attribution de compétence

Le présent contrat sera régi par la loi française, quel que soit le lieu d'exécution des obligations contractées, y compris des obligations, le cas échéant, litigieuses.

Fait à Paris, le 20/01/2010, en deux originaux.

L'association Enfants du Rio

La photographe, Fondatrice de Focus Mundi

Le Pérou en quelques chiffres:

Intitulé officiel du pays : République du Pérou

Capitale : Lima (9 millions d'habitants)

Superficie : 1 285 220 km²

Population : 29,6 millions d'habitants

Densité : 22 hab./km² (110 hab./km² en France)

Peuples et ethnies : 45% d'Amérindiens, 37% de Mestizos (croisés d'Européens et d'Amérindiens), 15% de descendants d'Espagnols, 3% de Noirs, Japonais et Chinois

Langues : espagnol et quechua (officielles), aymara et 12 autres langues amazoniennes

Religions : 81% de catholiques, 1,4% d'Adventistes du septième jour

Institutions politiques : démocratie présidentielle, république parlementaire

Président : Alan García Pérez (social-démocrate)

Premier ministre : Yehude Simon

Monnaie : nouveau sol (1NS=3,97€)

PIB : 238,9 milliards de \$US

PIB/Hab : 8 400 \$US

Croissance annuelle: 9,2%

Inflation : 8,4%

Principales activités : agriculture, pêche, feuilles de coca, papier, minerais, pétrole

Principaux partenaires : États-Unis, Chine

La Casa Taller:



Déroulement des ateliers:

1- Système d'apprentissage pédagogique

Appréhender le principe de la photographie de façon ludique, par le jeu, en l'expérimentant au travers de différentes activités créatives.

Montrer, exposer la simplicité apparente des fonctionnalités de l'objet pour attirer la curiosité et l'attention tout en convainquant qu'il y a quelque chose à apprendre de cet objet.

La discussion, l'échange et le partage seront les moteurs des créations artistiques. Je déploierais ma force et mon énergie pour que ces interactions aient lieu à la fois entre les enfants eux-mêmes et entre les enfants et moi. Je m'appuierais aussi sur des images déjà réalisées, travaux de photographes, afin d'illustrer, d'inciter au dialogue et de faire appel à leur propre appréciation. Ce Jeu de va-et-vient entre le voir et le dire leur permettra d'exprimer de diverses façons leurs regards et leurs idées sur ce qui les environne.

Atelier rime avec groupe, au-delà de toutes les difficultés qu'il peut y avoir à mettre ensemble des enfants qui vivent des situations difficiles. Ces moments de rencontres servent aussi à créer des liens forts entre les enfants.

La facilité de créer des clichés n'est pas synonyme de création artistique. Sans imposer mes critères, j'accompagnerais et guiderais les enfants en leur offrant des pistes de créations et de réflexions qu'ils découvriront au fur et à mesure (cadrage, composition, lumière, sujet).

Expression et matérialisation d'un regard personnel sur le monde, sans imposer la mienne. Il ne s'agit pas de leur "construire un regard" ce qui serait bien prétentieux, mais plutôt de dévoiler la palette de regards qui s'offrent à eux ; la photographie révèle parfois, après coup, lors de l'examen de l'image, certains détails qui vous échappent au moment de déclencher.

La rencontre avec les autres ateliers (cuisine, sport, bijouterie) sera un élément d'inspiration, de sensibilisation et incitera l'interactivité avec un sujet en mouvement, cela demande de suivre trois phases de travail : anticipation, observation, déclenchement.

2- Plannification :

Je serais accompagnée lors des ateliers, d'un éducateur de rue (salarié d'Enfants du Rio), qui connaît davantage les enfants, les sensibilisera en amont, m'aidera à former les groupes, et que je pourrais aussi former, afin que les ateliers se pérennisent (les appareils photo, l'ordinateur et l'imprimante resteront sur place après mon départ).

Les ateliers s'effectuent en plusieurs étapes, échelonnées dans le temps : ateliers théorique, technique, ludique, pratique; ils consistent, d'abord, dans la réalisation de photographies prises par les enfants puis dans le processus créatif qui mène jusqu'à la mise en œuvre de l'exposition et de tout ce qui l'accompagne de près comme de loin.

Les ateliers, d'une durée de deux heures, accueilleront 10 enfants, âgés de 14 à 16 ans. Ils seront ponctués par des rencontres d'environ une à deux fois par semaine qui s'effectueront dans les locaux associatifs, la maison de jour, Casa Taller. La présentation du planning ci-dessous, déroulement concret de ces ateliers, paraît très segmentée. Bien évidemment, l'organisation variera en fonction de divers paramètres : temps imparti, disponibilité des enfants...

Après un visionnage et un choix des images avec les enfants, leurs travaux seront traités et imprimés par l'éducateur et moi-même. Nous mettrons en place un panneau (1m50x2m) placé en évidence à la Casa Taller, et nous sélectionneront, chaque semaine une ou deux photos par enfant, qu'il souhaitera afficher.

Cela permettra de faire vivre autrement la Casa, mais sera aussi un élément central de valorisation de leur travail.

Ils pourront élire, dans le cadre d'un concours, la photo de la semaine, celle-ci sera accrochée en plus grand format au milieu du tableau, et sera une façon de les encourager à s'investir d'autant plus dans cette activité.

Rappelons simplement que la finalité intrinsèque des ateliers est la conception et la mise en œuvre d'une exposition à Lima. Cet ensemble d'activités s'insère dans un processus long et continu avec les enfants, toutes les créations à la fois personnelles et collectives, constitueront les fondements matériels de l'exposition.

A/ DECOUVERTE DE L'IMAGE

S = Séance

S1 :

--*Contenu*: une photo est constituée de plusieurs éléments: un sujet, un fond, une lumière.

--*Objectif*: identifier le sujet ou les sujets, le fond (proche ou éloigné du sujet), leurs densités, leurs formes, leurs couleurs.

--*Matériel*: différentes photographies (portrait, paysage, nature morte) que j'aurais amené. Coupures de journaux.

--*Contenu*: utilisation d'un cylindre en carton afin de commencer à visualiser un cadre ou joindre les deux mains autour de son œil pour éliminer toute autre vision en dehors de ce que l'on cadre, puis une fois le cadre choisi, cligner de l'œil pour imprimer la photo dans sa tête.

--*Objectif*: l'appareil photo montre le monde autrement que nous le percevons, le regard peut parcourir une scène et ignorer les éléments gênants.

--*Matériel*: cylindres en carton.

S2 :

--*Contenu*: les différentes parties de l'appareil : un boîtier, un viseur, un objectif, un capteur numérique, un déclencheur. Prise en main de l'appareil, comment tenir un appareil et déclencher sans bouger.

--*Objectif*: se familiariser avec l'appareil photo.

--*Matériel*: un appareil photo par enfant.

--*Contenu*: Se placer plus près, plus loin, se placer plus bas, plus haut, se placer en plongé, en contre plongée. Le sujet photographié ne doit pas obligatoirement être parallèle au regard. De temps à autre, on peut prendre une photo dans une position surélevée, en montant sur un tabouret, par exemple, ou inversement, se pencher ou se coucher à plat ventre pour voir le monde selon le point de vue du ver de terre.

--*Objectif*: Explorer le sujet sous chaque angle. On peut ainsi réaliser d'étonnantes photos des sujet les plus rebattus parce nous ne sommes pas habitués à voir les choses sous cet angle. La composition commence avec les pieds, en faisant le tour du sujet, en variant les angles, ce n'est que lorsque l'on trouve le bon point de vue que l'on peut prendre d'autres décisions.

--*Matériel*: un appareil photo, dossier iconographique.

Conseils: Faire attention à : ne pas être flou, prendre la photo de trop loin, le contre jour, le doigt devant l'objectif, ne pas couper la tête, ne pas bouger en prenant la photo, tenir l'appareil droit.

B/ L'IMAGE PAR LE JEU

Essai à l'aide de petites astuces de modifier l'aspect de la photo, et s'éloigner de la réalité.

S3 :

--*Contenu*: Placer un caléidoscope devant l'objectif.

--*Objectif*: Donner un aspect différent à l'image, démultiplier le sujet, jouer avec l'effet mosaïque du sujet.

--*Matériel*: un appareil photo, deux ou trois caléidoscopes.

--*Travail en groupe de trois (l'un au cadrage, le deuxième qui tient le caléidoscope devant l'objectif, le troisième fait le sujet).*

--*Contenu*: Découper et placer un carré de gélatine de couleur devant l'objectif.

--*Objectif*: Donner un aspect différent à l'image, coloriser le sujet, jouer avec une ou plusieurs couleurs sur la même image.

--*Matériel*: un appareil photo, gélatines de couleur rouge, bleu, orange, verte, rose, ciseaux, scotch.

--*Travail en groupe de deux (l'un au cadrage, l'autre fait le sujet).*

S4 :

--*Contenu*: Photographier un portrait adouci en plaçant un bas devant l'objectif.

--*Objectif*: Travail du portrait, donner d'un certain mystère, causé par l'effet flou.

--*Matériel*: un appareil photo, différentes chute de tissus, type bas ou tulle (blanc, noir ou beige, l'effet est différent), ciseaux, scotch.

--*Travail en groupe de deux (l'un au cadrage, l'autre fait le sujet).*

--*Contenu*: Photographier le sujet en plaçant un bout de calque devant une partie de l'objectif, effet flou sur la partie calquée et net sur la partie non calquée.

--*Objectif*: Choisir un sujet, lui donner un aspect ludique et différent.

--*Matériel*: un appareil photo, des feuilles de calque, ciseaux, scotch.

--*Travail en groupe de deux (l'un au cadrage, l'autre fait le sujet).*

S5 :

--*Contenu*: Pochoir de lumière. Créer des ombres sur le sujet, à partir de formes préalablement dessinées et découpées dans un carton. Placer le "pochoir" devant une source lumineuse et créer une ombre portée originale. Jouer sur la taille de l'ombre (variation de la distance entre l'objet et la source lumineuse).

--*Objectif*: Choix d'un sujet, compréhension de l'ombre, de la lumière et de leurs variations.

--*Matériel*: un appareil photo, carton, ciseaux.

--*Travail en groupe de quatre* (l'un au cadrage, le deuxième à la lumière, le troisième tient le carton que fera l'ombre, le quatrième, le sujet).

S6 :

--*Contenu*: Créer des amorces à l'aide d'objets dont la forme est originale, amorcer avec un tissu maillé, un rideau de chainettes, un rideau de perles, en premier plan, évaluer la distance à laquelle l'amorce se trouve par rapport au sujet.

--*Objectif*: Situer les objets dans l'espace. Appréhender les différents plans dans la photo. Donner une échelle de valeur, afin de donner de la profondeur à la photo.

--*Matériel*: un appareil photo, objets de formes différentes, des rideaux de chainettes.

--*Travail en groupe de trois* (l'un au cadrage, le deuxième l'objet amorcé, le troisième fait le sujet).

S7 :

--*Contenu*: Placer un miroir sous l'objectif. Réflexion artificielle, par le biais d'un miroir tenu sous l'objectif, parallèlement à l'axe optique, le sujet se mire ainsi dans un plan d'eau.

--*Objectif*: Créer un subtil décalage entre la réalité et la représentation.

--*Matériel*: un appareil photo, trois petits miroirs.

--*Travail en groupe de trois* (l'un au cadrage, le deuxième tient le miroir, le troisième fait le sujet).

C/TECHNIQUE DE L'IMAGE

S8 :

--*Contenu*: Cadrage. Mauvais et bon cadrage. Photographier de face ou de biais. Décider d'inclure ou d'exclure des éléments.

--*Objectif*: Chaque fois que l'on porte le viseur d'un appareil photo à notre œil, on crée une œuvre abstraite; on décide délibérément quelle partie de la scène globale nous allons cadrer. On peut cadrer très serré de telle sorte qu'une partie du sujet manque, on ajoute immédiatement un sentiment de mystère et d'abstraction à la photo, et ainsi on peut se concentrer sur les lignes fortes de la photo.

--*Matériel*: un appareil photo, dossier iconographique.

S9 :

--*Contenu*: Lumière. Il existe plusieurs façon de créer des effets de lumière. Différentes directions de lumière (face, coté, contre jour). Expérimenter différentes sources et qualités de lumière (naturelle, réflecteur, lampe torche, flash).

Avec une lampe torche, on peut éclairer de façon sélective, dans un environnement sombre, par exemple, ou bien régler la tête pour rétrécir ou intensifier le rayon lumineux et donc éclairer de très petites ou de très grandes surfaces.

Contraste : plus on éclaire de près et plus le contraste augmente entre la partie la plus proche et la partie la plus lointaine de l'objet. Plus on s'éloigne et plus les contrastes sont doux. Lumière dure, lumière douce.

--*Objectif*: Créer des effets de lumière de manière ludique en la dirigeant. Identifier différentes qualités.

--*Matériel*: un appareil photo, un réflecteur blanc/or/argent, trois lampes torche.

--*Travail en groupe de deux (l'un au cadrage, l'autre à la lumière)*.

S10:

--*Contenu*: Couleur. Choisir une couleur et rassembler les objets d'une même couleur.

--*Objectif*: La couleur a le pouvoir de créer différents types d'ambiance et d'émotions, elle est un des outils les plus précieux de la photographie parce qu'elle peut induire des compositions puissantes.

--*Matériel*: un appareil photo, différents objets de couleur vives, dossier iconographique.

--*Travail en groupe de deux (l'un au cadrage, l'autre à l'agencement des objets et couleurs)*.

S11 :

--*Contenu*: Composition et lignes de fuite. Diriger l'œil.

Une des priorités quand on compose devrait être de conduire l'œil du spectateur de l'avant-plan à l'arrière-plan d'une photo, afin de donner de la force à la photo. La meilleure façon d'y parvenir est d'utiliser des lignes pour attirer et diriger le regard. Qu'elles soient naturelles ou artificielles, réelles ou imaginaires, les lignes sont un des outils les plus efficaces de la composition.

--*Objectif*: La manière d'agencer les éléments dans le viseur qui vont équilibrer l'image. Les diagonales dans l'image et le sens de lecture d'une photographie.

--*Matériel*: un appareil photo, objets de formes différentes (chaise, tables, stylo), dossier iconographique.

D/L'EXPRESSION PAR L'IMAGE

Raconter une histoire. Utilisation de fond et de décor trouvés sur place (journaux, cartons, tissus).

Toutes les techniques apprises au cours des ateliers précédents pourront, être utilisées. Cet atelier pourra être une base solide au contenu de l'exposition.

S12 :

--*Contenu*: Choisir un objet fétiche, le mettre en scène dans un décor (choisir un fond de couleur, choisir une lumière) et le photographier.

--*Objectif*: Révéler l'esthétique de l'objet, jouer avec les lignes, les volumes, les couleurs.

--*Matériel*: un appareil photo, un objet ramené par l'enfant, un décor.

--*Travail en groupe de trois (l'un au cadrage, les deux autres à la mise en scène)*.

S13 :

--*Contenu*: L'approche du corps. Prendre en gros plan une partie du corps (la main, la bouche, les yeux) et lui donner une expression. Prendre en photo le corps recouvert d'un tissu et n'en révéler qu'une seule partie.

--*Objectif*: Révéler une émotion à travers les différentes parties du corps. Travailler la macro. Travailler l'imaginaire propre à chaque enfant.

--*Matériel*: un appareil photo, des tissus.

--*Travail en groupe de deux (l'un au cadrage, l'autre fait le sujet)*.

S14 :

--*Contenu*: Autoportrait simple, ou à l'aide d'un miroir, placé contre un mur (le miroir aide à se photographier de plus loin). Choix d'une émotion, et d'une pose (debout, assis sur une chaise).

--*Objectif*: L'autoportrait peut être fascinant. Le type de portrait que l'enfant va produire dépend plus ou moins de l'image qu'il a de lui-même. Il est peut-être grave et réfléchi et va s'asseoir en prenant un air pensif, ou, au contraire, va être plus extravagant, faire des grimaces et prendre des poses insolites. Entre ces deux extrêmes, les étapes intermédiaire sont infinies, et c'est là que réside l'intérêt des portraits : ils sont tous différents.

--*Matériel*: un appareil photo, un grand miroir.

S15 :

--*Contenu*: Portrait individuel. Travailler sur une émotion, un sentiment (joie, interrogation, tristesse, colère, timidité, la surprise). Dépeindre la personnalité du sujet en y ajoutant un objet, en le photographiant au centre de la pièce ou devant la fenêtre, par exemple.

--*Contenu*: Portrait de famille, Chaque enfant choisi à tour de rôle un sentiment et le fait faire au reste du groupe.

--*Objectif*: Travailler les lignes de forces implicites du portrait comme la direction du regard.

Saisir l'émotion de la personne photographié, et l'encourager le sujet à montrer une émotion ou un sentiment que l'on choisie. Pour faire un portrait, l'émotion est l'outil le plus puissant à notre disposition, parce que c'est un langage universel que tout le monde comprend.

--*Matériel*: un appareil photo.

--*Travail en groupe de deux (l'un au cadrage, l'autre fait le sujet), puis travail individuel vis à vis du reste du groupe*.

S16 :

--*Contenu*: Roman photo à base de contes et d'histoires déjà existantes ou que l'on a imaginé avec les enfants. Proposition de sujet. Expression orale de leurs envies, d'une histoire dont ils se sentent proches, d'un sujet qui les intéresse. Ecriture d'un scénario, choix des personnages, création de décors et accessoires. Bien évidemment, cet atelier se déroulera en plusieurs séances.

--*Objectif*: Utiliser le médium de la photo, pour raconter une histoire en plusieurs étapes. Travailler l'imagination à travers l'écriture d'une histoire simple, qui peut se comprendre uniquement de façon visuelle.

--*Matériel*: un appareil photo, et tout objet aidant à la mise en scène.

--*Travail avec tout le groupe*.

S17 :

--*Contenu*: Sortir photographeur dans la rue, après avoir instauré une confiance mutuelle et accompagné d'un ou plusieurs éducateurs.

Choisir un thème à photographier (les fleurs, les gens, les enseignes de magasin) à Lima, dans un lieu préalablement décidé avec les enfants (un parc, une petite rue, devant un magasin). Choisir un environnement. Choisir et se focaliser sur un détail caractéristique, une texture, un fragment dans la ville.

Je déterminerais avec les enfants les thèmes sur lesquelles ils désirent s'exprimer puis j'effectuerais un repérage spatial et thématique.

Exemple de thème à photographier : les graffitis. Les graffitis sont une forme artistique appréciée par les enfants et les adolescents, source inépuisable de traits et de couleurs, ils sont aussi un décor urbain qu'ils ont l'habitude de côtoyer. On peut les photographier de très près et voir apparaître les détails du mur, ou bien, déclencher au moment où une personne passe devant, et, y ajouter un élément humain.

--*Objectif*: Photographier à l'extérieur, ne pas se laisser amadouer par les éléments foisonnant de la ville. Se concentrer sur un sujet sans se disperser. Photographier son lieu quotidien de vie.

--*Matériel*: un appareil photo.

Cette séance ou ces séances se produiront en fonction de la confiance établie avec les enfants et en considération des difficultés de réalisation qu'elle peut engendrer.

E/EXPOSITION

--Choix d'un sujet d'exposition à définir avec les enfants (le regard, l'amitié, ...)

--Choix d'un format d'impression, minimum A4, qui explique le niveau de qualité de l'imprimante et des appareils.

--Choix d'un lieu ou de plusieurs lieux d'exposition.

Entre les phases de prises de vue et le tirage, je discuterai avec les enfants sur les photographies réalisées. L'objectif est d'activer un processus de réflexion afin de permettre à chacun de s'exprimer sur les thèmes choisis, tout en s'inscrivant dans un contexte d'échanges.

Dans le cadre de mon projet, le contenu de l'exposition sera formé au fur et à mesure avec les enfants comme nous l'avons vu dans le descriptif des ateliers. Exposer consiste aussi à "sélectionner", "dénaturer", "éliminer". Dans le principe de mise en exposition par les jeunes eux-mêmes et pour que les créations de chacun apparaissent, se seront les enfants qui feront eux-mêmes leurs sélections pour ne rien leur imposer et laisser à leurs regards esthétiques, les décisions.

Ici je souhaite mettre en avant les richesses de chacun de ces enfants au travers de leurs créations, rapporter certaines paroles par l'image, plus universellement compréhensible.

Annexe 5

OLYMPUS - COMPACT NUMÉRIQUE FE-26 NOIR



74.90 €
Eco participation : 0.01 € inclus

La gamme d'appareil FE avec 12 mégapixels intègre un zoom optique 5x grand angle pour des prises de vue allant du panorama à des plans des rapprochés. Ces trois modèles ont un look irrésistible grâce à la finition Crystal finish. En outre, ils offrent tous la fonction AF prédictif qui s'assure des photos nettes même pour des sujets en mouvement.

QUANTITÉ

FE26B - 74.90 €

MEMOREX CD-R 700 Mo - 52x - Spindle de 50



Photos

Clavier sur le volet pour zoomer

Ref. Fabricant : 7400020043 Ref. Surcouf : 9529421

34,90€

Le montant indiqué ne permet pas de sélectionner d'offre de financement. Montant minimum 75 €

Pris de port offerts. Retrait en magasin offert. En Stock, Expédié sous 48h. Vérifier la disponibilité en magasin.


Quantité :

Ajouter au panier

EPSON Stylus Photo P50 (USB)

Ref. Fabricant : C11CA45302 Ref. Surcouf : 9685590

Photos



119,00€
Dont 0,50€ d'éco-part.
Frais de port offerts.
Retrait en magasin offert.
En Stock, Expédié sous 48h.
Vérifier la disponibilité en magasin.

Quantité :

Nos Services

Ou **3 x 39,67 €**
Coût d'utilisation : 1 € en plus le premier mois
TEG fixe : 9,95%
Voir conditions
Simulez vos facilités de paiement

EPSON - EPSON - Pack de 6 cartouches d'encre couleur - T0807

EPSON - Pack de 6 cartouches d'encre couleur - T0807
Multipack de 6 cartouches d'encre Epson T0807

- 1 noire, 1 Cyan, 1 Jaune, 1 Magenta, 1 Cyan clair et 1 Magenta clair
- Obtenez des tirages d'une grande qualité avec les encres Epson DurableLife Ultra.
- Une impression efficace et économique (cartouches séparées) avec la technologie DurableLife Ultra.

49,95 €


En stock

[Voir la fiche produit complète](#)

EPSON Papier photo Premium semi-glacé - A4

Ref. Fabricant : C130410020 Ref. Surcouf : 13388

Photos



18,90€

Le montant indiqué ne permet pas de sélectionner d'offre de financement. Montant minimum 75 €

Pris de port offerts. Retrait en magasin offert. En Stock, Expédié sous 48h. Vérifier la disponibilité en magasin.

Quantité :

Ajouter au panier

Nos Services

Cette garantie : 1 an 30,00€

Caractéristiques

- 20 feuilles papier Photo semi-glacé
- Format A4
- Grammage 241g
- Print impressions en format A4

Nos Garanties

- Assés et réparation
- Garantie
- Location

Montre produit **18,90€**

Fenix E20	FEN-E20
 <p>Zoom Livrée avec deux piles LR06</p>	<p>La nouvelle Fenix E20 porte jusqu'à une centaine de mètres grâce à sa led Cree Q2 de 100 lumens. Sa particularité est d'être avec une FAISEAU REGLABLE réclamé par de nombreux utilisateurs. Elle exploite 2 piles LR06/AA (Alcalines, Lithium ou Rechargeables) qui lui apportent entre 80mn et 150mn d'autonomie en fonction de la qualité des piles. Longueur : 15,3cm Diamètre:2,5cm Poids : 75g sans les piles. Anodisation type III militaire super résistante. Marche/Arrêt par bouton tactique arrière (allumage momentané ou permanent). Etanche aux projections d'eau (IPX8). Accessoires inclus : Dragonne, capuchon et joints de remplacement. Couleur NOIRE uniquement</p> <p>29,50EUR JE COMMANDE</p>

CHARGEUR + 4 PILES AAA RECHARGEABLES

Ref. Fabricant : 321002000000



19,90 €
Dont Ecoconception : 1,00 €

Vendu par Pile Tout Complet (voir en 100 de Pile Tout Complet)
Prix de port à partir de 3,00 €

En stock

Disponibilité : Disponible sous 24h

Chargeur + 4 Piles Aaa Rechargeables

Description
Chargeur + 4 Piles rechargeables Aaa

Caractéristiques techniques

- Chargeur de piles Aaa/AAA, Au-16 ou 8 cells (selon)
- 4 Piles rechargeables Aaa/AAA NiMH 700 mAh
- Neuf - Sans fil
- Livraison en 48 heures
- Compatible avec :

Annexe 6

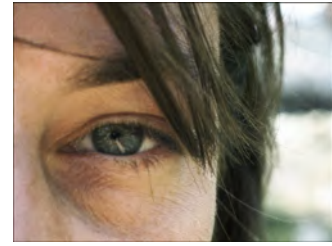
Nadège Gaillard

15, rue Poulet
75018 Paris

Née le 16/06/1979
Célibataire sans enfant

Mail : icinado@gmail.com

Site web : www.nadegegaillard.com



PHOTOGRAPHE

FORMATION

- 2004** → Formation opératrice numérique au sein de RVZ Lumière, location de matériel pour prise de vue, Paris.
1997 → Baccalauréat littéraire, option théâtre.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- 2009** → Reportage puis exposition *Le Laos oublié*, au Terrass Hôtel, au Centre d'Animation la Grange aux belles.
2008 → Réalisation d'un clip, making off d'évènementiel pour Sodexo Prestige.
2007 → Réalisation du catalogue de mode masculine (S/S 2008-2009) Melinda Gloss.
2006 → Réalisation du catalogue de mode masculine (F/W 2007-2008) Laelos Paris.
2005 → Prise de vue de tapisserie pour un livre sur l'artiste contemporain, Bernard Cathelin.
→ Mise en ligne de mon site internet.
2004 → Opératrice numérique de Jean Yves Lemoigne (Perrier, Volkswagen, Diesel).
2003 → Photographe pochette de disque et presse pour le groupe *Les Elles*.
2000 → Assistante plateau au studio Cyclone, Paris.
1999 → Chef électro studio/extérieur pour les catalogues et campagnes d'affichage Peugeot et Renault.

MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE ET COMPÉTENCES TECHNIQUES

Personnel : Canon 5d mark 2.

Manipulé : Chambre 4x5, moyen format Hasselblad, Mamiya, réflex numérique Canon et Nikon.

Lumière du jour : très bonne maîtrise.

Lumière artificielle en continu : tungstène, néon, HMI.

Lumière artificielle par flash : Balcar, Broncolor, Elinchrom, Profoto.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET INFORMATIQUES

Langues : Anglais, Espagnol : parlé, compris.

Informatique: Word, Photoshop CS, QuarkXPress, Capture one, Leaf capture.

CENTRES D'INTERET

Bénévolat au sein de l'association *Enfants du Rio*.

Voyages : Argentine, Egypte, Espagne, Laos, République Dominicaine.

Danse, cinéma, lecture.

Annexe 7

Statuts de Focus Mundi:

ARTICLE 1 : TITRE DE L'ASSOCIATION

Il est créé entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er Juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour dénomination Focus Mundi.

ARTICLE 2 : OBJECTIFS

Cette association de solidarité internationale a pour but d'établir une relation de confiance et d'amitié par une présence compatissante, une disponibilité de coeur, un regard, un sourire, une écoute.

Cette association humanitaire a but non lucratif, tend à favoriser, développer, diffuser et promouvoir des actions d'échange culturel et solidaire en direction des populations les plus démunies. Elle est destinée à ouvrir le débat, susciter des prises de position, contribuer à rendre plus efficace et plus claire la communication pour des causes citoyennes en veillant au respect de la dignité humaine.

Cette association a pour vocation de soutenir matériellement et financièrement des projets artistiques, éducatifs et humanitaires basés sur la pratique artistique, notamment photographique, à travers la mise en oeuvre de projets culturels, sociaux et solidaires. Elle met en oeuvre toute action permettant de venir en aide aux enfants des rues. Elle organise des missions ponctuelles, en collaboration avec des structures locales, telles que d'autres associations humanitaires.

ARTICLE 3 : ADRESSE

Le siège social de l'association est situé, 15 rue Poulet, 75018 Paris. Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration.

ARTICLE 4 : DURÉE

L'association est fixée pour une durée illimitée.

ARTICLE 5 : MEMBRES

L'association se compose de :

Membres d'honneurs.

Membres bienfaiteurs (parrains, donateurs, mécènes).

Membres adhérents élus au conseil d'administration qui s'engagent à une

obligation de moyen pour l'association.

Membres adhérents actifs.

Sympathisants.

Sont membres d'honneur, ceux qui ont rendu les services signalés à l'association ; ils sont dispensés de cotisations.

Sont membres bienfaiteurs, les personnes qui versent un droit d'entrée de 15 euros et une cotisation annuelle fixée chaque année par l'assemblée générale.

Sont membres actifs ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement une somme de 10 euros.

Toute cotisation pourra être rachetée moyennant le paiement d'une somme minima égale à dix fois son montant annuel, sans que la somme globale puisse dépasser 16 euros. Le rachat des cotisations est limité à 16 € par l'article 6 (1°) de la loi du 1er juillet 1901, modifié par l'ordonnance n°2000-916 du 19 septembre 2000.

ARTICLE 6 : ADMISSION

Pour faire partie de l'Association, il faut être agréé par le bureau qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admissions présentées.

L'admission se fait par une adhésion à l'association et par le versement d'une cotisation.

ARTICLE 7 : COTISATION

Une cotisation annuelle devra être acquittée par les adhérents. Son montant est fixé par le conseil d'administration.

ARTICLE 8 : RADIATION

La qualité de membre se perd par :

le décès.

la démission qui doit être adressée par écrit au conseil d'administration.

le non-paiement de la cotisation.

La radiation prononcée par le conseil d'Administration pour motif grave,

l'intéressé ayant été invité devant le Conseil d'Administration pour fournir des explications.

ARTICLE 9 : CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition :

Les membres fondateurs de l'association sont membres de droit au conseil d'administration.

Les administrateurs sont élus pour trois ans par l'assemblée générale, à bulletin secret, renouvelable par tiers tous les ans ils doivent être membres actifs, adhérents de l'association depuis un an au moins.

Les administrateurs sortants sont rééligibles. Les fonctions d'administrateurs cessent par la démission, la perte de la qualité de membre de l'association, la révocation par l'assemblée générale, laquelle peut intervenir immédiatement sur simple incident de séance, sans avoir à figurer à l'ordre du jour, et en cas de dissolution de l'association .

Trois absences non excusées entraînent la radiation automatique du conseil d'administration en qualité de membre.

En cas de vacances d'un ou plusieurs postes d'administrateurs, le conseil d'administration les pourvoit provisoirement par cooptation. Les postes sont pourvus définitivement lors de la prochaine assemblée générale. Vis à vis des organismes bancaires ou postaux, le président, le Trésorier ou toute autre personne désignée par le Président avec l'accord du conseil d'administration, ont pouvoir de signer seuls tous moyens de paiement : chèques, virements.

Pouvoirs :

Le conseil d'administration fixe les objectifs de l'association et coordonne l'ensemble des activités. Par ailleurs, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer, diriger et administrer l'association.

Le conseil d'administration élit les membres du bureau de l'association. Il fixe le taux des cotisations annuelles.

Fonctionnement :

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois tous les six mois, sur convocation, à l'initiative du Président.

Les décisions sont prises à la majorité des voix.

Le conseil ne peut valablement délibérer qu'en présence du quorum de la moitié de ses membres.

Tout administrateur empêché peut se faire représenter par un autre administrateur muni d'un pouvoir spécial à cet effet.

Le nombre de pouvoirs détenus par une seule personne est limité à un. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

Il est tenu procès verbal des réunions du conseil d'administration. Les procès verbaux sont établis sans blanc ni rature et signés par le président et le secrétaire de séance.

Ils sont retranscrits dans l'ordre chronologique, sur un registre de délibérations coté et paraphé par le président.

ARTICLE 10 : BUREAU

Composition : Les membres du bureau sont élus par le conseil d'administration.

Le bureau de l'association est composé de:

- un président
- un vice président
- un secrétaire général
- un trésorier

Les membres du bureau sont élus pour trois ans. Les membres sortants sont rééligibles.

Les fonctions de membre du bureau prennent fin par la démission, la perte de la qualité d'administrateur laquelle peut intervenir immédiatement et sur simple incident de séance.

Pouvoirs :

Le bureau assure collégalement la gestion courante de l'association, et assure à la mise en oeuvre des décisions du conseil d'administration. Plus particulièrement, il procède à l'agrément des membres actifs.

Fonctionnement :

Le bureau se réunit aussi souvent que l'intérêt de l'association l'exige à l'initiative et sur convocation du président. L'ordre du jour est établi par le président. Il est tenu procès verbal des réunions de bureau. Les procès verbaux sont établis sans blanc ni rature, et signés par le président et un autre membre du bureau. Ils sont retranscrits dans l'ordre chronologique, sur un registre de délibérations coté et paraphé par le président.

Le Président

Le président cumule les qualités de président de bureau, du conseil d'administration et de l'association.

Le président assure la gestion quotidienne de l'association. Il agit au nom et pour le compte du bureau, du conseil d'administration et de l'association, et notamment :

Il représente de plein droit l'association dans tous les actes de la vie civile, et possède tous pouvoirs à l'effet de l'engager.

Il a qualité pour représenter l'association en justice, tant qu'en demande défense. Il ne peut être remplacé que par un mandataire agissant en vertu d'une procuration spéciale. Il peut, de sa propre initiative, intenter toutes actions en justice pour la défense des intérêts de l'association, consentir toutes transactions et former tous recours. Il convoque le bureau, le conseil d'administration, fixe leur ordre du jour et préside leur réunion. Il est habilité à ouvrir et faire fonctionner, dans tous établissements de crédits ou financiers, tous comptes bancaires. Il exécute les décisions arrêtées par le bureau, le conseil d'administration et les assemblées générales. Il se réserve le droit d'organiser et de gérer chaque mission.

Il ordonne les dépenses. Il peut déléguer, par écrit, ses pouvoirs et sa signature. Il peut à tout instant mettre fin aux dites délégations.

Le Secrétaire général

Le secrétaire veille au bon fonctionnement matériel, administratif et juridique de l'association. Il établit ou fait établir sous son contrôle, les procès-verbaux des réunions du bureau, du conseil d'administration et des assemblées générales. Il tient ou fait tenir sous son contrôle, les registres de l'association. Il procède ou fait procéder sous son contrôle aux déclarations à la préfecture et aux publications au journal officiel, dans le respect des dispositions légales ou réglementaires. En cas d'empêchement, il est remplacé par un autre membre du bureau ou du conseil d'administration désigné parmi les présents.

Le Trésorier

Le trésorier établit ou fait établir sous son contrôle les comptes annuels de l'association. Il procède à l'appel annuel des cotisations. Il établit un rapport financier qu'il présente avec les comptes annuels à l'assemblée générale ordinaire annuelle. Il contrôle les dépenses et l'encaissement des recettes. Il peut être habilité par délégation du président et sous son contrôle, à ouvrir et faire fonctionner dans tous établissements de crédits ou financiers, tous comptes et tous livrets d'épargne. En cas d'empêchement, il est remplacé par un autre membre du bureau ou du conseil d'administration désigné parmi les présents.

ARTICLE 11 : RÉMUNÉRATION

Les fonctions d'administrateurs ne sont pas rémunérées. Ils ont droit au remboursement de leurs frais sur justificatifs.

ARTICLE 12 : LES RESSOURCES

Les ressources de l'association comprennent :

Le montant des cotisations.

Les subventions de l'état et des collectivités territoriales Françaises ou Européennes.

Les dons manuels.

Les recettes de manifestations exceptionnelles.

Les sponsorisations, mécénats et parrainages.

Il est tenu une comptabilité des recettes et des dépenses permettant de justifier de l'emploi des fonds.

ARTICLE 13 : ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

L'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire comprends tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils y soient affiliés, sous réserve pour les membres qui en sont redevables, d'avoir acquitté la cotisation de l'année en cours. Les membres empêchés peuvent se faire représenter par un autre membre. Une semaine au moins avant la date fixée par le bureau, les membres de l'association sont convoqués par les soins du Secrétaire ou d'un membre du Bureau. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations. L'assemblée est présidée par le Président.

ARTICLE 14 : LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES.

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit obligatoirement une fois par an.

Lors de cette réunion dite annuelle, le Président soumet à l'assemblée un rapport sur l'activité de l'Association.

Le Trésorier soumet le rapport financier comportant les comptes de l'exercice écoulé.

Il est ensuite procédé, s'il y a lieu, à l'élection des membres de Conseil d'administration puis à l'examen des autres questions figurant à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale Ordinaire peut également être convoquée à tout moment à la demande du président ou de 1/4 de membres. Les décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés par les membres présents ou représentés.

ARTICLE 15 : LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRES.

L'Assemblée Générale Extraordinaire se prononce sur les modifications à apporter aux statuts et sur la dissolution de l'Association. Elle se réunit à la demande du président ou de 1/3 de ses membres. L'Assemblée Générale Extraordinaire. Les décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés par les membres présents ou représentés.

ARTICLE 16 : EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre de chaque année.

ARTICLE 17 : RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le conseil d'administration peut décider de l'établissement d'un règlement intérieur qui sera soumis pour approbation à l'assemblée générale. L'adhésion aux statuts emporte de plein droit l'adhésion au règlement intérieur.

ARTICLE 18 : DISSOLUTION

La dissolution est prononcée par l'assemblée générale extraordinaire qui nomme un liquidateur.

L'actif sera dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} Juillet 1901 à une association poursuivant un but identique.

ARTICLE 19 : MODIFICATION DES STATUTS

Les statuts peuvent être modifiés par l'Assemblée générale sur la proposition du conseil d'administration. Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des membres présents et représentés, et qu'avec l'accord du fondateur.

Ces statuts ont été déposés à la Préfecture de Paris le 25 Novembre 2009.

Le Président, La Secrétaire générale, Le Trésorier

Christophe MARCHON, Nadège GAILLARD, Luc REBOULLET.